

## Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie – Données au 30 novembre 2020 – bilan de la saison

### Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika dans les départements métropolitains colonisés par le moustique vecteur, *Aedes albopictus*.

**En Occitanie, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, 131 cas importés de dengue ont été confirmés.** Aucun cas de chikungunya ni de Zika n'a été identifié.

**Au niveau national, du 1er mai au 30 novembre 2020, ont été confirmés :**

- 866 cas importés de dengue (dont 64% avaient séjourné en Martinique et 23% en Guadeloupe)
- 6 cas importés de chikungunya
- 1 cas importé de Zika.

**Six émergences de dengue (dont trois en Occitanie) ont été identifiées en 2020.**

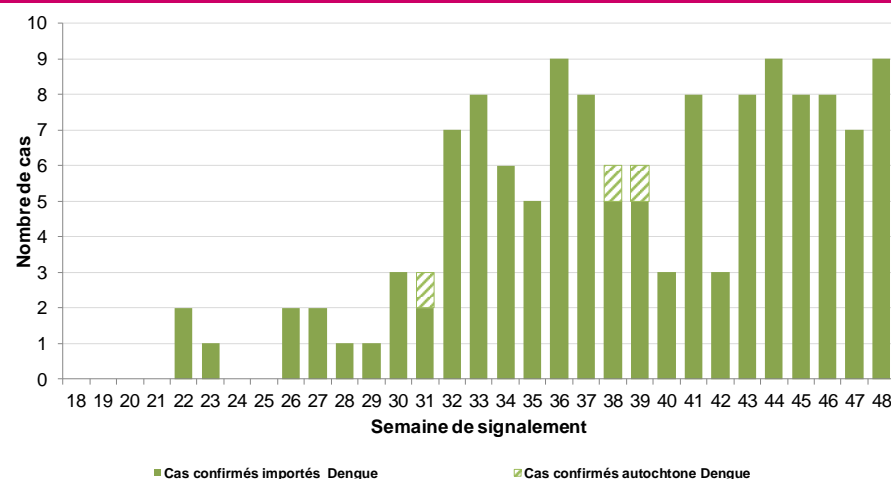
La saison de surveillance s'est terminée le 30 novembre. Vous trouverez en page 2 un bilan de la saison 2020.

### Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et Zika reçus en Occitanie et des actions de lutte antivectorielle (LAV) réalisées du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2020

Département	Données Voozarbo <sup>(2)</sup>							Données SI-LAV <sup>(2)</sup>		
	Cas confirmés importés <sup>(1)</sup>				Cas autochtones			Information OPD réalisée par l'ARS	Nb de prospections effectuées	Nb de traitements LAV
	Dengue	Chikungunya	Zika	Flavivirus	Co-infection	Dengue	Chikungunya			
9 Ariège	6	-	-	-	-	-	-	4	6	2
11 Aude	7	-	-	-	-	-	-	6	14	8
12 Aveyron	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-
30 Gard <sup>(3)</sup>	20	-	-	-	-	2	-	20	35	24
31 Haute-Garonne	41	-	-	-	-	-	-	30	52	27
32 Gers	5	-	-	-	-	-	-	5	7	6
34 Hérault <sup>(4)</sup>	35	-	-	-	-	1	-	30	51	36
46 Lot	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
48 Lozère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65 Hautes-Pyrénées	4	-	-	-	-	-	-	4	5	2
66 Pyrénées-Orientales	8	-	-	-	-	-	-	6	9	8
81 Tarn	2	-	-	-	-	-	-	2	3	3
82 Tarn-et-Garonne	3	-	-	-	-	-	-	3	4	1
<b>Total Occitanie</b>	<b>131</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>191</b>	<b>117</b>

<sup>(1)</sup> Impossibilité de distinguer une infection due au virus de la dengue ou du Zika. <sup>(2)</sup> les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV par département de réalisation (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements). <sup>(3)</sup> 1 cas autochtone résidant dans le 71 mais ayant vraisemblablement contracté la dengue dans le 30 <sup>(4)</sup> 1 cas autochtone résidant dans le 12 mais ayant contracté la dengue dans le 34.

### Cas confirmés de chikungunya, dengue et Zika signalés en Occitanie par semaine de signalement, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2020



### Bilan de la saison 2020

En dépit du contexte de pandémie de Covid-19 et de la diminution des échanges aériens, l'année 2020 a été relativement active sur le front des arboviroses : le nombre de cas importés, essentiellement de dengue en provenance de Martinique et de Guadeloupe, a été conséquent (supérieur à la saison 2019) et six épisodes d'émergence de dengue ont été documentés en métropole.

**En Occitanie**, du 1er mai au 30 novembre 2020, 131 cas importés de dengue, confirmés ou probables, ont été identifiés et investigués (116 en 2019). Aucun cas de chikungunya ni de Zika n'a été identifié.

Au cours de cette saison de surveillance, les cas ont été identifiés majoritairement par le réseau de laboratoires (65% des cas) ; 35% ont été signalés par un professionnel de santé (*versus* respectivement 40% et 60% en 2019). La part plus faible de cas déclarés par les professionnels de santé cette année est sans doute expliquée par la forte mobilisation des professionnels de santé sur la Covid-19. Comparé au rattrapage laboratoires, le signalement par un professionnel de santé permettait de réduire le délai médian entre la date de début des signes et l'identification des cas d'au moins 4 jours (délai médian de 15 jours par le rattrapage laboratoire vs 11 jours par un professionnel de santé) .

Sur les 131 cas importés de dengue, 116 avaient été virémiques en Occitanie, donnant lieu à des interventions des opérateurs de démoustication pour limiter le risque de transmission autochtone : 191 prospections et 117 traitements de lutte anti-vectorielle ont ainsi été réalisés en 2020 en Occitanie.

**Au niveau national**, sur cette même période, 841 cas importés, confirmés ou probables, ont été recensés :

- 834 cas autochtones de dengue ;
- 6 cas de chikungunya ;
- 1 cas d'infection à virus Zika.

**Six émergences de dengue** ont été identifiées au niveau national grâce au signalement des professionnels de santé et au rattrapage laboratoire (**dont trois en Occitanie**), pour lesquels les investigations épidémiologiques et actions de terrain ont été immédiatement mises en place (lutte antivectorielle notamment).

**Les trois épisodes de transmission autochtone de dengue en Occitanie n'ont pas donné lieu à des cas secondaires :**

- Un cas autochtone de dengue survenu mi-juillet, chez une personne résidente de l'Aveyron mais qui a été contaminée lors d'un séjour dans le département de l'Hérault.  
[http://www.herault.gouv.fr/content/download/34737/233309/file/2020\\_07\\_31\\_CP-Dengue-Cessenon-sur-Orb-34\\_V2-dm.pdf](http://www.herault.gouv.fr/content/download/34737/233309/file/2020_07_31_CP-Dengue-Cessenon-sur-Orb-34_V2-dm.pdf)  
[Lien vers le Point Epidémiologique arbovirose du 07/08/2020 détaillant cette situation](#)
- Un cas autochtone de dengue survenu fin août, chez une personne résidente du Gard.  
[https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-10/2020\\_10\\_14\\_CP%20Dengue%20Gard\\_Herault.pdf](https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-10/2020_10_14_CP%20Dengue%20Gard_Herault.pdf)  
[https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-09/2020\\_10\\_25\\_CP%20Dengue%20Gard.pdf](https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-09/2020_10_25_CP%20Dengue%20Gard.pdf)  
[Lien vers le Point Epidémiologique arbovirose du 25/09/2020 détaillant cette situation](#)
- Un cas autochtone de dengue survenu début septembre, chez une personne résidente de la Saône-et-Loire mais qui a été très probablement contaminée en Occitanie (dans le Gard ou l'Hérault).  
[https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-09/2020\\_10\\_18\\_CP%20Dengue%20Gard.pdf](https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-09/2020_10_18_CP%20Dengue%20Gard.pdf)  
[Lien vers le Point Epidémiologique arbovirose du 16/10/2020 détaillant cette situation](#)

Trois autres épisodes de transmission autochtone dengue ont été identifiés en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec des cas secondaires :

- [lien vers le Point Epidémiologique PACA détaillant ces situations](#)
- Un foyer de trois cas autochtones de dengue avec des dates de début des signes (DDS) comprises entre le 01/08/2020 et le 11/08/2020 à la Croix-Valmer (Var).
- Un autre foyer de cinq cas à Nice avec des dates de début des signes (DDS) comprises entre le 11/08/2020 et le 04/09/2020.
- Un foyer de deux cas, avec des DDS comprises entre le 19/09/2020 et le 04/10/2020 à Saint Laurent du Var.

**Dispositif de surveillance en 2020 du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre**

La surveillance du **chikungunya**, de la **dengue** et du **Zika** repose sur un dispositif régional de **surveillance renforcée** au cours de la période d'activité du moustique « tigre » *Aedes albopictus*, estimée du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre.

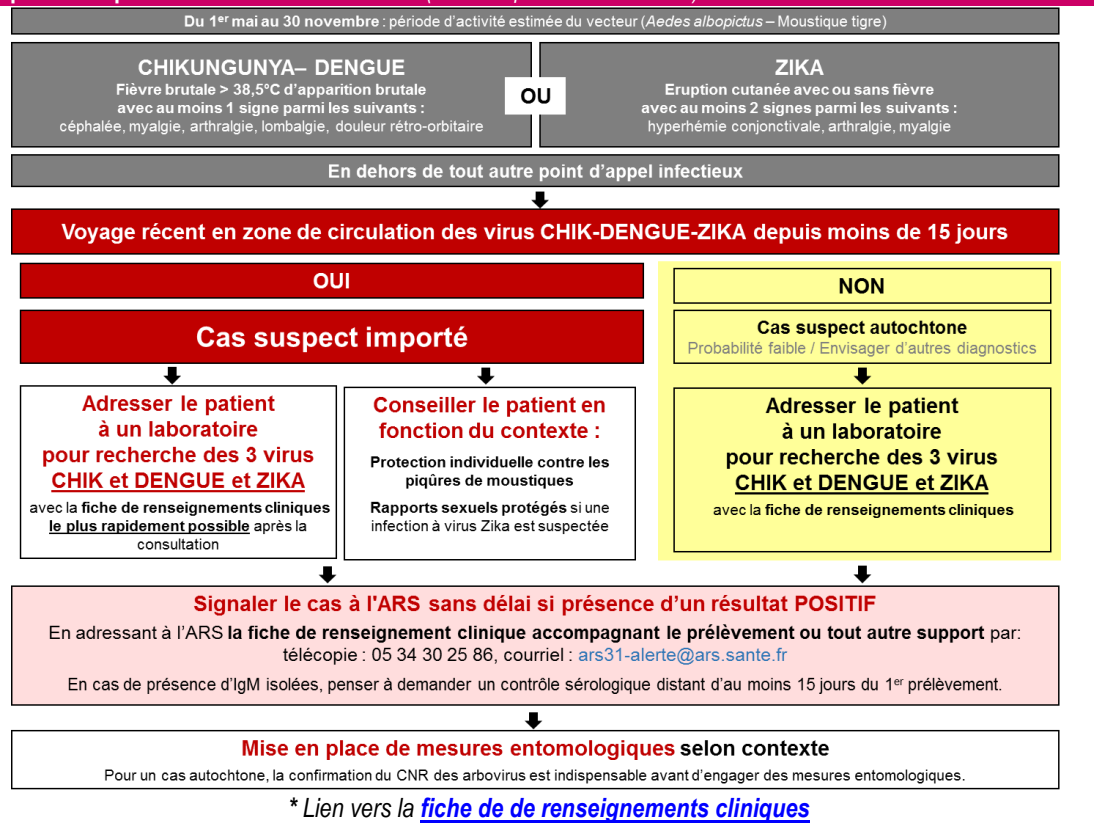
Devant tout résultat biologique positif pour l'une de ces 3 maladies, il est demandé aux médecins cliniciens et/ou aux laboratoires de procéder sans délai à son signalement à l'ARS par tout moyen approprié (logigramme ci-dessous) à l'aide de la [fiche de renseignements cliniques](#) accompagnant le prélèvement ou de la fiche Cerfa de notification adaptée.

Le signalement d'un résultat biologique positif entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements pendant cette période. En fonction des résultats de l'investigation, des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées, avec destruction des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adulticides ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour des lieux fréquentés par les cas pendant la période de virémie.

Ainsi, le **signalement sans délai de tout cas confirmé à l'ARS** est recommandé afin d'engager sans tarder des opérations de démoustication, s'il y a lieu, réduisant le risque de survenue de cas secondaires autochtones dans l'entourage des cas revenus infectés d'une zone d'endémie.

**En Occitanie, les 13 départements sont concernés par cette surveillance renforcée.**

**Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, en Occitanie pendant la période de surveillance renforcée (tous les départements d'Occitanie)**



**Diagnostic biologique du chikungunya, de la dengue et du Zika**



**Pour en savoir plus :**

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle>

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/lutte-contre-la-dissemination-du-moustique-tigre-en-occitanie>

Le point épidémi

**Surveillance sanitaire des arboviroses :**

**Chikungunya, Dengue, Zika**

**Occitanie : tous les départements**

**Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2020**

**Partenaires de la surveillance :**

- L'ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

**Rédacteur en chef**

Damien Mouly  
responsable de la Cellule Régionale Occitanie

**Équipe chargée de la surveillance**

Amandine Cochet  
Anne Guinard  
Adeline Riondel

**Diffusion**

Cellule Occitanie de Santé publique France  
Tél permanence épidémi : 05 34 30 25 25  
Tel assistante : 05 34 30 26 35  
[occitanie@santepubliquefrance.fr](mailto:occitanie@santepubliquefrance.fr)